BARÈME D'HONORAIRES

Vanona Immo
SASU au capital de 10000€ - RCS Créteil 932 694 177
Siège social : 64 rue de Fontenay 94300 Vincennes
Tel : 01 43 98 14 14 - E-mail : vincennesmairie@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 2 janvier 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	3 000 €
De 50 001 à 99 000 €	8 %
De 99.001 à 300 000 €	7 %
De 300 001 à 500 000 €	6 %
De 500 001 à 1 000 000 €	5 %
A partir de 1 000 000 €	4 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 150 € TTC à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Pré état daté : 150 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR76932694177 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°9401202400000055 délivrée(s) par la CCI de <Paris Ile de France 75008 – Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : SMA BTP 8, rue Louis Armand CS 71201 75738 Paris cedex 15 : POUR L'ACTVITE DE TRANSACTION NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 2 janvier 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12 € TTC / m² de surface habitable	12 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	Un mois de loyer hors charges diminué des honoraires précités	**X**

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	12 € TTC / m² de surface habitable	12 € TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel	5% HT du loyer annuel, soit 6% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 € HT	5% HT du loyer annuel, soit 6% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 € HT
Bail commercial	5% HT du loyer annuel, soit 6% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 € HT	5% HT du loyer annuel, soit 6% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 €HT
Bail stationnement (parking, garage…)	200 € TTC	200 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	**X**
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	**X**
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	**X**
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	**X**
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : (45 € TTC / non facturé dans la cadre d'un mandat de gestion par l'agence)

État des risques et pollution (ERP) : 45 € TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR76932694177 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°94012024000000055 délivrée(s) par la CCI de <Paris Ile de France 75008 – Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : SMA BTP 8, rue Louis Armand CS 71201 75738 Paris cedex 15 : POUR L'ACTVITE DE TRANSACTION NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.